

Le, 22 Septembre 2025

Roue libre, la rubrique qui ne déraile pas SEPTEMBRE - 2025

1. Forum des Associations :

Arrivée de Catherine ROUBANOFF, quelques contacts à suivre dans les Prochaines semaines.

2. Cosne – sur – Loire 11 et 12 octobre :

Participation 50 € par personne à réglé avant le départ.

Ci – dessous les informations sur le rallye

Possibilité de sorties le samedi après-midi et le dimanche matin

Hôtel : Chez Jacques-Louis (anciennement Le Vieux Relais)

11, quai Saint-Agnan 58 200 Cosne-sur-Loire

Chambres disponibles dans l'après-midi : répartition des chambres

2 couples (Alain et Nadine) , (Frédéric et Marie – Carmen), Chambre seule

Pour Stéphanie, 1 Chambre pour Patrick et Philippe, 1 Chambre pour : Gabriel, Didier

Et Pascal . William et Régine ont un hébergement à part.

Le soir restaurant : LE BORD DE LOIRE, 2 quai de Loire – 18 300 Saint – Satur

Environ 10 kms de l'hôtel

Samedi 11 Octobre « Le Pays-Fort » Départ de 13 h à 14 h

Deux circuits route de 70 et 90 km à la découverte du Pays-Fort, territoire vallonné et authentique situé entre la Sologne et le Sancerrois. Niché au creux des collines bocagères, le Pays-Fort est le berceau des granges pyramidales. Circuits fléchés + traces GPX fournis

Deux circuits Gravel de 70 et 90 km toujours à la découverte du Pays-Fort entre route et chemin.

Circuit Gravel non fléché **Trace GPX uniquement**

TARIFS SAMEDI

Licenciés FFCT : Cyclo et Gravel 3,00 €	-18ans : Gratuit
Autres Fédérations et non licenciés : Cyclo et Gravel 4.00 €	-18ans : 2.00 €

Dimanche 12 octobre « Les trois vignobles » Départ de 8 h à 10 h

A la découverte des trois vignobles. Nous vous proposons trois parcours route (45,70,100km), direction le Sancerrois après un premier réconfort à Sury-en-Vaux. Au milieu des vignes, vous découvrirez Crézancy-en-Sancerre, Bué puis la traversée de Sancerre avec une superbe vue sur la vallée de la Loire. Un 2^{ème} ravitaillement vous attendra au Pavillon de milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire. Après le ravitaillement, direction St Andelain avec une vue sur le Château du Nozet puis retour sur Cosne à travers les vignobles du Côteau du Giennois.

Trois parcours VTT (30,45,60km) direction Pouilly-sur-Loire avec un premier ravitaillement avec un panorama sur Sancerre. Après quelques bosses vous retrouverez les vignes et le 2^{ème} ravitaillement à Sury-en-vaux. Sur les parcours diverses zones techniques en option et difficultés. Vous trouverez sur place une boucle enfant de 12 kms.

Deux circuits Marche (12,20km) en direction de la Nièvre pour découvrir le bassin cosnois et ses bords de Loire

TARIFS DIMANCHE

Licenciés FFCT :		Boucle Enfant et -18ans : Gratuit
Cyclos: C1(45km)	VTT: V1 30km	Marche: M1(12km) 4,00 €
Cyclos: C2(70km), C3(100km)	VTT: V2(45km), V3(60km)	Marche: M2(20km) 5,00 €
Autres Fédérations et non licenciés :		Boucle Enfant et -18ans : 3,00 €
		Marche: M1(12km) 5,00 €
Cyclo: C1(45km)	VTT: V1(30km)	Marche: M2(20km) 6,00 €
Cyclo: C2(70km), C3(100km)	VTT: V2(45km), V3(60km)	7,00 €

Responsable : Rémy GODEMER Tél. 07.59.52.69.89 , Courriel : ucscyclo.president@gmail.com

Inscriptions sur place, en ligne ou par correspondance

Engagements par correspondance : Lucien Neau

(Chèques à l'ordre de: UCS Cyclotourisme) rue Colette 58200 Cosne Cours sur Loire

Courriel : ucscyclo.tresorier@gmail.com , Tél : 06 87 57 06 77

Engagements en lignes : Lien disponible sur notre site à partir de juin 2025

Les reçus seront à retirer à la permanence Le Samedi de 10 heures à 19 heures et le Dimanche de 8 h à 10h

Engagements sur place : Une permanence sera assurée le samedi 11 de 10 heures à 19 heures dans l'Île de Cosne et le dimanche 12 de 8h à 10h

Dimanche : restauration rapide sur place / Tombola Gratuite
Comme tous les ans un verre de vin vous attendra à l'arrivée.
Vin d'honneur & récompenses à partir de 14 heures le dimanche

Règlement : Le Rallye des Vignobles n'étant pas une course, aucun temps ni classement ne seront publiés.

Les participants devront se considérer en excursion personnelle, respecter le Code de la route et les arrêtés municipaux des localités traversées et respecter l'environnement.

L'UCS Cyclotourisme décline toute responsabilité en cas d'accident. Le port du casque est vivement conseillé.

Mairie de Chelles Parc du Souvenir 77500 CHELLES

escgcyclochelles@gmail.com

Site Internet : <http://www.escgcyclochelles.fr>

Association loi 01/07/1901

N° Siret : 439 061 771 000 28 N° Siren : 439 061 771

3. Assemblée Générale le samedi 15 Novembre à 17 h 30

Ci – joint la convocation

Dans notre local : Ecole du Docteur Roux

Merci de m’informer de votre présence et de me dire si vous

Serez présent au restaurant.

Participation de chacun 25 Euros pour le restaurant.

A bientôt sur le vélo

Amitiés,

Frédéric NIVOLLET